

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 18-mars-2010

Date de révision 20-oct.-2022

Numéro de révision 8

1. Identification

Nom du produit Isopropyl-ß-D-thiogalactopyranoside, contains ca. 15% 1,4-Dioxane

Cat No.: BP1620-1; BP1620-10

No. CAS 367-93-1

Synonymes IPTG; Isopropyl-beta-D-thiogalactoside (Dioxane Crystalline)

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Fabricant

Fisher Scientific Company One Reagent Lane Fair Lawn, NJ 07410 Tel: (201) 796-7100

Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC®, Outside the USA: 001-703-527-3887 CHEMTREC®, Inside the USA: 800-424-9300

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Lésions oculaires graves/irritation oculaireCatégorie 2CancérogénicitéCatégorie 1BDangers physiques non classés ailleursCatégorie 1

Peut former des peroxydes explosifs

Dangers pour la santé non classés ailleurs Catégorie 1

Un contact prolongé ou répété peut sécher la peau et provoquer une irritation ou une fissuration

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer le cancer

Peut former des peroxydes explosifs

Un contact prolongé ou répété peut sécher la peau et provoquer une irritation ou une fissuration



Conseils de prudence

Prévention

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Entreposage

Garder sous clef

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Other Hazards

Contient un perturbateur endocrinien connu ou suspecté

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
.betaD-Galactopyranoside, 1-methylethyl 1-thio-	367-93-1	> 84
1,4-Dioxane	123-91-1	15

4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus Aucun raisonnablement prévisible.

importants

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse Agents extincteurs appropriés

anti-alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

> 110 °C / > 230 °F Point d'éclair

Méthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Aucun renseignement disponible

Aucune donnée disponible

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs

Sensibilité aux décharges électrostatiques

Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes de soufre.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
2	1	1	N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

Éviter la formation de poussière.

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Précautions environnementales

Méthodes de confinement et de nettoyage

Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

7. Manutention et stockage

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter la formation de Manutention

poussière. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Eviter l'ingestion et l'inhalation. Si l'on craint une production de

peroxyde, ne pas ouvrir ni déplacer le récipient.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Pour préserver la Entreposage.

qualité du produit: Garder réfrigéré. Conserver sous atmosphère inerte. Protéger de l'humidité. Les conteneurs doivent être datés lors de leur ouverture et testé périodiquement

pour la présence de peroxydes. En cas de formation de cristaux dans un liquide

peroxydable, la peroxydation peut s'être produite et le produit doit être considéré comme étant extrêmement dangereux. Dans ce cas, le conteneur doit être ouvert à distance par

des professionnels. Matières incompatibles. Agents oxydants forts.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita nnique	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
1,4-Dioxane	TWA: 20 ppm TWA: 72 mg/m³ Skin	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm Skin	TWA: 20 ppm TWA: 72 mg/m³ Skin	TWA: 20 ppm Skin	(Vacated) TWA: 25 ppm (Vacated) TWA: 90 mg/m³ Skin TWA: 100 ppm TWA: 360	Ceiling: 1 ppm

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement concus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc nitrile	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
Néoprène	fabricant		éclaboussures seulement
Caoutchouc naturel			
PVC			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu **Type de filtre recommandé :** Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Solide **Aspect** Blanc cassé

OdeurAucun renseignement disponibleSeuil de perception de l'odeurAucun renseignement disponiblepHAucun renseignement disponiblePoint/intervalle de fusion122 - 126 °C / 251.6 - 258.8 °FPoint/intervalle d'ébullitionAucun renseignement disponible

Point d'éclair > 110 °C / > 230 °F

Taux d'évaporation Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponible

Pression de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur Non applicable

DensitéAucun renseignement disponibleSolubilitéAucun renseignement disponibleCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponible

Coefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammationAucun renseignement disponibleTempérature de décompositionAucun renseignement disponible

ViscositéNon applicableFormule moléculaireC9H18O5SMasse moléculaire238.3

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Hygroscopique.

Conditions à éviter la formation de poussière. Produits incompatibles. Excès de chaleur. Exposition à de

l'air humide ou à de l'eau.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Oxydes de soufre

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie orale Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanée Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

Mist CL50 Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 5

mg/l.

Renseignements sur les

composants

Composant DL50 orale DL50 épidermique LC50 Inhalation

1,4-Dioxane	5170 mg/kg (Rat)	LD50 = 7600 mg/kg (Rabbit)	48.5 mg/L (Rat) 4 h
	4200 mg/kg (Rat)		

Toxicologically Synergistic

Products

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritant pour les yeux et les voies respiratoires

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
.betaD-Galactopyran oside, 1-methylethyl 1-thio-	367-93-1	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
1,4-Dioxane	123-91-1	Group 2B	Reasonably Anticipated	A3	Х	A3

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

NTP: (National Toxicity Program)

NTP : (National Toxicity Program) Connu - cancérogène connu

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène

pour l'homme

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

A1 - cancérogène connu pour l'être humain A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

A1 - Confirmed Human Carcinogen

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain A3 - Confirmed Animal Carcinogen

A4 - Ne peut être classé comme un agent cancérogène pour les humains

A5 - Not Suspected as a Human Carcinogen

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

<u>Écotoxicité</u>

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
1,4-Dioxane	Non inscrit(e)	LC50: > 10000 mg/L, 96h	EC50 = 610 mg/L 5 min	EC50 = 163 mg/L 48h
		static (Lepomis macrochirus)	EC50 = 668 mg/L 15 min	_
		LC50: = 9850 mg/L, 96h	EC50 = 733 mg/L 30 min	
		(Pimephales promelas)		
		LC50: 10306 - 14742 mg/L,		
		96h static (Pimephales		
		promelas)		
		LC50: = 9850 mg/L, 96h		
		flow-through (Pimephales		
		promelas)		
		LC50: > 10000 mg/L, 96h		
		semi-static (Lepomis		
		macrochirus)		

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Composant	Log Poctanol/eau	
1,4-Dioxane	-0.42	

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

Composant		RCRA - déchets de série U	RCRA - déchets de série P		
	1,4-Dioxane - 123-91-1	U108	-		

14. Informations relatives au transport

DOTNon réglementéTMDNon réglementéIATANon réglementéIMDG/IMONon réglementé

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

	Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
	.betaD-Galactopyranoside, 1-methylethyl 1-thio-	367-93-1	Х	-	Х	ACTIVE	206-703-0	-	-
Г	1,4-Dioxane	123-91-1	Х	-	Х	ACTIVE	204-661-8	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
.betaD-Galactopyranoside, 1-methylethyl 1-thio-	367-93-1	Х	KE-21745	-	-	X	-	X	-
1,4-Dioxane	123-91-1	X	KE-10463	X	X	X	Х	Χ	Х

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
1,4-Dioxane	Part 1, Group A Substance Part 4 Substance		Subject to Monitoring and Surveillance Activities

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	1907/2006) article 59 - Liste
1,4-Dioxane	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details) Use restricted. See item 28. (see link for restriction details)	SVHC Candidate list - 204-661-8 - Carcinogenic (Article 57a) Equivalent level of concern having probable serious effects to the environment (Article 57f - environment) Equivalent level of concern having probable serious effects to human health (Article 57f - human health)

After the sunset date the use of this substance requires either an authorization or can only be used for exempted uses, e.g. use in scientific research and development which includes routine analytics or use as intermediate.

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

https://echa.europa.eu/candidate-list-table

https://echa.europa.eu/authorisation-list

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
.betaD-Galactopyranoside, 1-methylethyl 1-thio-	367-93-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
1,4-Dioxane	123-91-1	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
		qualification pour la notification des			

		accidents majeurs	aux rapports de sécurité		
.betaD-Galactopyranoside, 1-methylethyl 1-thio-	367-93-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
1,4-Dioxane	123-91-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation18-mars-2010Date de révision20-oct.-2022Date d'impression20-oct.-2022

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité